



CONSERVATOIRE DE **MUSIQUE** ET DE **DANSE**

FORMATION MUSICALE
ÉVEIL EXPRESSION CORPORELLE
CHORALE ~ MAO ~ ATELIER JAZZ
DANSE...

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Madame, Monsieur,

À Épinay-sur-Seine, nous considérons que l'éducation artistique de nos enfants est essentielle.

À son échelle, la Ville s'investit fortement en faveur de l'enseignement artistique à travers le Conservatoire municipal de Musique et de Danse.

Du violoncelle à la harpe en passant par des cours de chant choral, de musique de chambre, de percussions digitales ou de MAO (Musique Assistée par Ordinateur), ce lieu permet aux jeunes Spinassiens d'accéder à une pratique d'une grande diversité.

Les danses ne sont pas en reste puisque le Conservatoire propose également des cours de danses classique, modern jazz ou contemporaine, avec la volonté de proposer des enseignements de qualité et de nombreuses possibilités pour favoriser le développement de nos jeunes artistes.

Chaque année, ce sont près de 500 apprentis danseurs ou musiciens qui bénéficient de concerts, de rencontres avec des artistes, mais surtout de plus de 300 heures d'enseignement hebdomadaires.

Ces cours sont subventionnés par la Ville pour permettre au plus grand nombre de profiter d'une éducation artistique riche et variée.

Tout est ainsi fait pour que les élèves puissent se perfectionner et développer leur talent dans les meilleures conditions.

Très cordialement,

Hervé Chevreau

Maire d'Épinay-sur-Seine
Vice-président de Plaine Commune

Patrice Konieczny

Adjoint au Maire délégué à la Culture,
au Patrimoine et au Tourisme



Fondé en 1970, le Conservatoire municipal de musique et de danse est un établissement d'enseignement artistique qui accueille les enfants à partir de 4 ans et les adultes.

Il propose des parcours pédagogiques, dispensés par des professeurs diplômés, conformes au schéma national d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse impulsé par le ministère de la Culture.

De la maternelle au collège, des interventions en milieu scolaire permettent de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à l'art et à la culture.

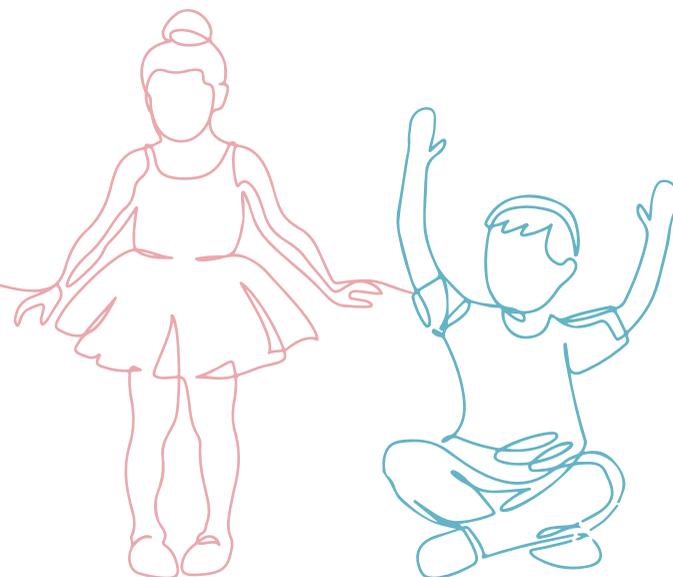
Les élèves prennent part aux activités artistiques, ateliers, conférences, master-class, et spectacles organisés par le Conservatoire, d'autres structures de la ville ou le département.

Le Conservatoire participe à la vie culturelle de la Ville à travers sa programmation annuelle en musique et danse avec la Saison du Conservatoire.

ÉVEIL - EXPRESSION CORPORELLE

Ce cours permet de découvrir l'expression corporelle et le chant en mettant en relation le corps avec les sons et le mouvement dans l'espace.

À savoir : la durée du cours hebdomadaire est de 40 min. Les enfants doivent avoir 4 ans révolus avant le 1^{er} septembre de l'année d'inscription.



Âge	Niveaux	Disciplines musique			Disciplines Danse
6 ans (CP)	Initiation 1		Atelier découverte + Chorale		Danse initiation 1
7 ans (CE1)	Initiation 2	Formation musicale +	Instrument (année d'essai) + Chorale		Danse initiation 2
à partir de 8 ans (CE2)	Cursus	Formation musicale +	Instrument + Pratique collective		Classique Contemporain Modern jazz



INITIATION DANSE

L'initiation danse est le premier pas dans l'apprentissage chorégraphique, il précède le choix d'une des trois disciplines dispensées au Conservatoire : danse classique, contemporaine ou modern jazz.

À savoir : la durée du cours hebdomadaire est d'1h.



INITIATION MUSIQUE

L'**Initiation 1** est le premier pas dans l'apprentissage de la musique. Il précède la phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale. Il est organisé en deux cours hebdomadaires : **atelier découverte des instruments** et **chorale**.

À partir de la 2^{ème} année, en **Initiation 2**, l'apprentissage musical est organisé en trois cours hebdomadaires : **formation musicale** (obligatoire tout au long de l'apprentissage), **cours d'instrument et chorale** (deux années obligatoires).

À savoir : les cours peuvent ne pas avoir lieu le même jour.





MUSIQUE

Le cursus est organisé en cycles de 4 ans. Ils correspondent aux années scolaires.

L'apprentissage de la musique comporte trois cours hebdomadaires : **la formation musicale, l'instrument et la pratique collective.**

- La formation musicale dure de 30 min à 1h30.
- Le cours d'instrument dure 20 min minimum.
- La pratique collective dure de 30 min à 1h30.

La durée totale de présence hebdomadaire au Conservatoire varie entre 2h et 3h30 et ces cours peuvent ne pas avoir lieu le même jour.

À savoir : il est nécessaire, en complément, de pratiquer à la maison.

DANSE

L'apprentissage de la danse permet d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé, de se situer au sein du groupe et de partager une même danse.

À savoir : le cursus prévoit deux à trois cours hebdomadaires d'1h à 1h45 chacun.



MUSIQUE

Le « hors cursus » s'adresse aux élèves ayant terminé le 3^{ème} cycle et aux adultes expérimentés.

DANSE

Dans le cadre des cours de danse, un cours inspiré du stretching postural et de la méthode Pilates est proposé aux adultes. L'occasion d'étirer en douceur et de renforcer les muscles profonds dans le respect du niveau et de la morphologie de chacun.



LES COURS DE MUSIQUE

COURS D'INSTRUMENT

Le Conservatoire propose des cours individuels pour l'apprentissage des instruments : alto, chant (entrée sur test à partir de 15 ans) clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare, harpe, percussions, piano, piano jazz (à partir du cycle 2), saxophone, trompette, trombone, violon, violoncelle, hautbois.

COURS COLLECTIFS

Le Conservatoire propose des cours collectifs en éveil, ateliers découverte, formation musicale, culture musicale, Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et harmonie/analyse jazz.



LES PRATIQUES COLLECTIVES ET LES CONDITIONS D'ACCÈS

Discipline	Niveaux
Chorale	Tous niveaux
Djembé	Tous niveaux
Ensemble à vents	À partir de 3 ans d'études*
Ensemble de guitares	À partir de 3 ans d'études*
Ensemble de harpes	À partir de 3 ans d'études*
Ensemble de percussions	À partir de 3 ans d'études*
Orchestre	À partir de 3 ans d'études*
MAO	À partir de 4 ans d'études**
Musique de chambre	À partir de 6 ans d'études***
Atelier jazz/musiques actuelles	À partir de 6 ans d'études***

* 1C3 - ** 1C4 - *** 2^{ème} cycle



LES COURS DE DANSE

DANSE CLASSIQUE

Elle est le socle fondateur de nombreuses disciplines qui permet d'acquérir des bases techniques, le nom des pas et des mouvements. Elle développe l'élégance et la souplesse mais aussi la musicalité, la mémoire et l'expressivité.



DANSE CONTEMPORAINE

Elle est née de la danse classique et emprunte des mouvements de danses variées. Elle développe la sensibilité, et la créativité de chaque danseur.



DANSE MODERN JAZZ

Elle est dérivée de la culture noire américaine et du rythme swingué du jazz. Elle favorise l'expression individuelle à travers le « feeling » transmis par les effets rythmiques et sonores de la musique.



LES INFORMATIONS PRATIQUES

- Les inscriptions des nouveaux élèves se font après les réinscriptions des anciens élèves. Lorsque les dates des réinscriptions sont passées, les anciens élèves ne sont plus prioritaires.
- En dehors du cursus traditionnel, il est possible de s'inscrire dans une seule discipline sous réserve du niveau des élèves et dans la limite des places disponibles.
- Certaines disciplines sont très demandées et disposent de très peu de places.

POUR S'INSCRIRE AU CONSERVATOIRE

> En ligne



www.famille.epinay-sur-seine.fr



Flashez-moi

> Sur place

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

79 avenue Jean Jaurès - 93800 Épinay-sur-Seine

Toute inscription au Conservatoire implique l'approbation du règlement intérieur et du règlement pédagogique, consultables sur le Portail famille et au Conservatoire.

LES LIEUX DES COURS

LES COURS DE DANSE

> au Studio de danse

7 rue Mulot

Venir en transports

Bus 37 - 361

Tram T8

Arrêt Rose Bertin

LES COURS DE MUSIQUE

> au Conservatoire

79 avenue Jean Jaurès

Venir en transports

Bus 37 Arrêt Jean Jaurès - Henri Wallon

Bus 361 / Tram T8 arrêt Rose Bertin

LES TARIFS DES COURS

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial.

Le paiement s'effectue sur le Portail Famille (www.famille.epinay-sur-seine.fr) ou par chèque, espèces, carte bancaire ou prélèvement automatique mensuel d'octobre à mars inclus.

Les élèves du Conservatoire bénéficient

- d'un accès gratuit aux ateliers d'ensemble du Pôle Musical d'Orgemont : salsa, rock, débranché, soul, vocal, composition et arrangement.
- du tarif « privilégié » pour les spectacles de la Saison culturelle, du Pôle Musical d'Orgemont et des ciné-concerts.

Contactez le secrétariat pour plus de renseignements

- au **01 71 29 19 64**
- par mail à conservatoire@epinay-sur-seine.fr



**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
ET DE DANSE**

FORMATION MUSICALE
ÉVEIL EXPRESSION CORPORELLE
CHORALE - MAO - ATELIER JAZZ
DANSE...

Réalisation : Direction de la Communication - © Ville d'Épinay-sur-Seine - © Thomas Behuret - Impression - Arquetil

79 avenue Jean Jaurès - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE
Tél. : 01 71 29 19 64 - Mail : conservatoire@epinay-sur-seine.fr